

FICHE D'INFORMATION

CHAUDRONNERIE - 5165

Durée : 1 290 heures

Nbre de compétences : 24

1. Les principales tâches d'emploi :

- Assembler des fournaises, fours incinérateurs.
- Assembler des chaudières.
- Assembler des systèmes d'épuration de gaz.
- Assembler des réservoirs, silos et cheminés.
- Ériger des tours de fractionnement, des réacteurs, des évaporateurs et condensateurs.
- Réparer ou modifier de l'équipement industriel et éléments connexes.

2. Les produits fabriqués que le métier permet d'offrir :

- Construire une usine industrielle.
- Faire la maintenance d'équipements industriels.
- Superviser ou contrôler des chantiers.

3. Les principaux équipements utilisés en emploi et lors de la formation :

- Équipement de sécurité de protection individuelle et collective.
- Outil manuel et électrique : clé d'érection, clé, boulonneuse etc...
- Équipements de coupe et de soudage.
- Outil d'expansion de tube.
- Instrument de mesure.
- Équipements de manutention, levage.

4. Les conditions de travail moins connues concernant :

- Les risques pour la santé et la sécurité : travaux en hauteur, travaux en espace clos.
- L'environnement de travail particulier : secteur industriel lourd.
- Les facteurs de stress :horaire de travail variable.
- Les exigences sur le plan physique : bonne capacité physique.
- Les exigences sur le plan affectif : mobilité du travailleur à travers la province.

5. Les matières scolaires principalement importantes pour ce DEP :

- Les mathématiques pour les calculs de dimension ou de charge.
- Le français pour une bonne communication orale.
- L'anglais pour la lecture des plans et devis.
- Géographie pour la mobilité de la main-d'œuvre.

FICHE D'INFORMATION
CHAUDRONNERIE - 5165

6. L'environnement de classe :

- L'environnement d'apprentissage se déroule à 85 % en atelier et le reste en classe pour la partie théorique.

7. Les qualités, habiletés ou aptitudes les plus recherchées pour ce type de DEP :

- Avoir l'esprit d'équipe : tous les travaux se font en équipe.
- Avoir le souci du travail bien fait : les travaux doivent répondre à des normes sévères.
- Être ingénieux, inventif et débrouillard, parce que parfois il faut apporter des modifications improvisées.
- Adopter des attitudes et des comportements sécuritaires, parce que le milieu industriel lourd est dangereux.
- Être polyvalent, travaillant et ponctuel, parce que les échéanciers des chantiers sont serrés.

8. Où vont travailler les étudiants de ce programme ?

- Les élèves seront appelés à travailler pour des contracteurs qui œuvrent dans les secteurs industriels suivants :
 - Pétrochimie.
 - Aluminerie.
 - Acierie , fonderie.
 - Pâte et papier et textile.
 - Cogénération.
 - Hydroélectrique.
 - Transformation alimentaire.

Autres sources de référence :

- Site Gouv Canada :
http://www.servicecanada.gc.ca/fra/qc/emploi_avenir/statistiques/3413.shtml
- Site de l'IMT :
http://imt.emploiquebec.net/mtg/inter/noncache/contenu/asp/mtg122_descrprofession_01.asp?lang=FRAN&Porte=1&cregnncmp1=QC&cregnncmp2=QC&PT4=53&aprof=3413&cregn=QC&PT1=4&type=01&motpro=pr%E9pos%E9+&PT2=21&pro=3413&PT3=10